

INCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-GSZF

Événement :	rétraction du train avant lors du roulement au décollage.
Cause identifiée :	précipitation lors des vérifications avant le vol.

Conséquences et dommages : hélice et capotage moteur endommagés.
Aéronef : avion EADS SOCATA TB 20.
Date et heure : mercredi 18 mai 2004 à 14 h 25.
Exploitant : club.
Lieu : AD Rennes (35).
Nature du vol : voyage.
Personnes à bord : pilote + 2.
Titres et expérience : pilote, 53 ans, PPL de 1991, 387 heures de vol dont 14 sur type et une dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques : vent 320° / 08 kt, CAVOK, QNH 1020 hPa.

Circonstances

Le pilote explique qu'il a rendez-vous avec deux amis avec qui il compte voyager de l'aérodrome de Rennes à celui de l'Île-d'Yeu (85) pour passer un après-midi d'agrément. Le vol retour est prévu en fin d'après-midi. Lors de la visite pré-vol, le pilote s'aperçoit qu'il manque les casques radio et le microphone à bord de l'avion. Après environ une heure de recherche et d'attente, il parvient à trouver un casque dans les locaux de son club.

Au décollage, alors que le pilote débute la rotation, le train avant rentre brutalement et le nez de l'avion s'affaisse. L'hélice heurte le sol. L'avion glisse sur une centaine de mètres avant de s'immobiliser sur la piste.

Le pilote constate que la commande du train d'atterrissage est sur la position "rentré".

Après l'incident, aucun dysfonctionnement de la cinématique ou de la signalisation de la position du train d'atterrissage n'est apparu lors des essais de fonctionnement en atelier.

Le TB 20 est doté d'un système de sécurité évitant la rentrée intempestive du train d'atterrissage au sol. Cette protection est constituée d'un micro-contact sur chaque amortisseur des trains principaux. Ils coupent l'alimentation électrique du moteur de commande des vérins de relevage lorsque les amortisseurs sont comprimés.

A une vitesse proche de celle du décollage, les amortisseurs des trains principaux se sont détendus, neutralisant le dispositif de sécurité. Le système de rétractation du train s'est alors déclenché.

La liste de vérifications avant le décollage utilisée par le pilote prévoit deux contrôles de la position de la commande de train. Le pilote explique qu'il a été perturbé par le retard pris au départ. Il a omis ces vérifications.